

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 915

Artikel: Sortir de l'impasse
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sortir de l'impasse

(jd) De conception globale en expertises, de conflits de compétences entre la Confédération et les cantons en polémiques au sujet du nucléaire, la politique énergétique de la Suisse a peine à se dessiner. Voilà quinze ans, confrontés au premier choc pétrolier, nous prenions conscience de notre dépendance à l'égard de l'étranger et du caractère limité des énergies non renouvelables. Très rapidement vint se greffer le problème de la pollution atmosphérique et des sols, conséquence directe de notre boulimie énergétique.

Après quatre ans de travaux, une conception globale a vu le jour, largement influencée par les intérêts de l'économie énergétique: comment répondre à une demande en augmentation continue. Seul résultat concret de cet exercice, un projet d'article constitutionnel qui échoue lors de la votation populaire en 1983, face à l'hostilité des cantons. Ces cantons qui, depuis, n'ont pas réussi à convaincre de leur volonté et de leur capacité à conduire une véritable politique d'économie d'énergie. D'où la nouvelle tentative d'ancrer une compétence énergétique dans la constitution fédérale; le projet, qui ressemble comme un frère à celui de 1983, est présentement devant le parlement.

Dans l'intervalle, la catastrophe de Tchernobyl a inquiété la population et n'a pas laissé les autorités insensibles. Mandat a été donné à un petit groupe d'experts d'évaluer les possibilités et les conséquences de poursuivre, de geler ou d'abandonner la politique nucléaire. Le résumé du rapport sur les scénarios énergétiques, publié en février, a été aussitôt discrédité par les partisans du nucléaire et les milieux économiques. Même le Conseil fédéral, pourtant commanditaire de l'expertise, s'est empressé, avant même tout débat, de

prêcher en faveur du maintien de l'option nucléaire. Et, pour compliquer encore les choses, des parlementaires proches de l'économie électrique déposent en avril une motion pour l'abandon du projet de Kaiseraugst, contre indemnisation et en continuant de développer la filière nucléaire.

Enfin, le Conseil fédéral, dans son programme de législature, se déclare partisan d'une taxe de 10% sur l'énergie qui devrait à la fois modérer la consommation énergétique et combler les pertes fiscales provoquées par l'éventuelle suppression de la taxe occulte inhérente à l'imposition sur le chiffre d'affaires. Le parlement a déjà manifesté son opposition à cette nouvelle taxe, tout comme les milieux économiques.

L'imbraglio dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui est la conséquence directe de notre incapacité à prendre des décisions durant ces dix dernières années. Le seul aspect positif de ce blocage, c'est le moratoire de fait qui s'est instauré en matière nucléaire. Mais, à terme, cette solution n'est pas satisfai-

sante; la consommation énergétique continue de progresser, comme nos investissements dans le nucléaire français. Cette évolution ne fait qu'augmenter notre dépendance à l'égard de l'étranger et crée une situation de fait qui nous imposera, à plus ou moins brève échéance, la construction de nouvelles centrales nucléaires sur le territoire helvétique.

Pour sortir de l'impasse; pour dépasser la bataille des slogans et le recours mécanique à des principes figés, nous ne pourrions faire l'économie d'un examen serré des différents scénarios, de leurs avantages et de leurs inconvénients. Se fixer des objectifs précis, décrire dans le détail les moyens d'y parvenir, puis décider. Et surtout cesser de détailler la politique énergétique en tranches dont le citoyen-consommateur-contribuable ne comprend pas la nécessité.

Notre conviction: diminuer la consommation énergétique sera, dans un proche avenir, une nécessité dont devront bien s'accommoder les sociétés développées (épuisement des réserves, protection de l'environnement). Cette contrainte exigera le développement de techniques sophistiquées. N'est-ce pas là une chance à saisir pour l'industrie helvétique, traditionnellement spécialisée dans

la production d'énergie?

Une possibilité d'occuper une position de force sur un marché prometteur, d'assurer des places de travail de qualité. Mais pour que ce marché démarre, il faut fixer des conditions-cadre, par le biais de la politique énergétique. Développer les économies d'énergie, ce n'est pas faire preuve «d'aventurisme», comme le proclament les organisations patronales, ni se mettre dans la dépendance d'autres pays plus «pragmatiques» — entendez: exportateurs d'énergie. C'est faire preuve d'esprit prospectif, de capacité d'adaptation et d'innovation, des vertus qui ne semblent pas appartenir à tous les patrons helvétiques, si l'on en croit la récente actualité économique. ■

La montagne de déchets

On se souvient de la belle assurance des partisans du nucléaire: une énergie propre, avantageuse, inépuisable. L'entreposage des déchets? Sans problème.

Or cet entreposage précisément fait problème. Sur la base d'un rapport très contesté de la Cédra, le Conseil fédéral vient d'admettre que l'entreposage définitif est possible en Suisse. Mais de dépôt, il n'y a pas trace. Pas plus d'ailleurs que de dépôt intermédiaire qui doit permettre, durant 30 à 40 ans, le refroidissement des déchets hautement radioactifs, avant le stockage définitif.

Voilà que l'usine de retraitement de La Hague annonce à la Suisse que ses déchets hautement radioactifs lui seront retournés dès 1992. D'où le projet des centrales nucléaires en activité de constituer un dépôt central à Würenlingen, dans le canton d'Argovie, tout à côté de l'Institut de recherche nucléaire Paul Scherrer. Un projet qui devra passer par toutes les étapes de la procédure d'autorisation fédérale. Donc pas prêt pour l'échéance.

De leur côté, les Forces motrices de l'est de la Suisse ont déposé une requête pour agrandir leur site de stockage de Beznau et y déposer des déchets hautement radioactifs. Pour des installations existantes, la procédure est plus rapide. Gösgen a également des plans d'entreposage intermédiaire.